

## Calendrier des rencontres

**E 2024 53 L0 0370 014 – DEP HIVER DAMES EQUIPES 2024**

### EXCELLENCE – POULE A

Responsable : LE BERRE Yann - [yannleberre@wanadoo.fr](mailto:yannleberre@wanadoo.fr) - 07 66 29 17 08

#### Journée 1 - 11/11/2023

53 37 0051 US. ST PIERRE 1 \* / 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 1  
 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 1 \* / 53 37 0317 ATG. TOURS 1  
 53 37 0343 US. CHAMBRAY 1 \* / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 1

#### Journée 2 - 18/11/2023

53 37 0055 TC. JOCONDIEN 1 \* / 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 1  
 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 1 \* / 53 37 0051 US. ST PIERRE 1  
 53 37 0317 ATG. TOURS 1 \* / 53 37 0343 US. CHAMBRAY 1

#### Journée 3 - 02/12/2023

53 37 0051 US. ST PIERRE 1 \* / 53 37 0317 ATG. TOURS 1  
 53 37 0343 US. CHAMBRAY 1 \* / 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 1  
 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 1 \* / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 1

#### Journée 4 - 09/12/2023

53 37 0317 ATG. TOURS 1 \* / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 1  
 53 37 0343 US. CHAMBRAY 1 \* / 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 1  
 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 1 \* / 53 37 0051 US. ST PIERRE 1

#### Journée 5 - 16/12/2023

53 37 0051 US. ST PIERRE 1 \* / 53 37 0343 US. CHAMBRAY 1  
 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 1 \* / 53 37 0317 ATG. TOURS 1  
 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 1 \* / 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 1

53 37 0051	US. ST PIERRE 1	TAMAGNA	Laure	07 88 91 08 81	laure.tamagna@gmail.com
53 37 0055	TC. JOCONDIEN 1	XAYGNABOUN	Jonathan	06 51 40 26 77	jonathanxaygnaboun@gmail.com
53 37 0147	TC. MEMBROLLAIS 1	STIEN	Jean-Louis	06 15 50 44 68	jeanlouis.stien@sfr.fr
53 37 0162	AS. MONTLOUIS 1	COUOTON	Agnès	06 65 11 86 43	acouton@live.com
53 37 0317	ATG. TOURS 1	REMY	Nathalie	06 22 12 10 46	natphae@gmail.com
53 37 0343	US. CHAMBRAY 1	DOREAU	Pauline	06 23 77 04 21	pauline_logeais@msn.com

### EXTRAIT DU REGLEMENT

(règlement complet de la compétition sur le site du Comité : <https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>)

1 – Date limite prise de licence : **10 novembre 2023**

2 – Joueuses NvEQ : **En Division Excellence, la participation des joueuses NvEQ (nouvellement équipe) est limitée à 2 joueuses lors de chaque rencontre (Cf. § 2.2 du règlement).**

#### 3 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double : simple 1, simple, 2 simple 3, puis le double.

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches.

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu et point décisifs dans toutes les manches**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points. Application de la procédure « No Advantage » dite No Ad.**

4 – Abandon : Un abandon en cours d'échauffement est assimilé à une défaite de la joueuse par WO.

5 – Forfait équipe : En cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions. Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes et du forfait d'une de ces équipes, voir § 2.1 du règlement.

6 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date d'une rencontre, **un email doit être envoyé au responsable** de la division avec **copie au capitaine adverse** (voir § 5.3 du règlement). En cas de tenue d'une rencontre reportée, attention à la composition des équipes.

7 – Classement pris en compte est celui du dernier classement mensuel connu le jour du match

8 - Composition des équipes : voir § 2.4 du règlement.

9 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant dans les 48h00 max suivant la date programmée de la rencontre. Conserver un exemplaire papier des résultats de cette dernière (Feuille de saisie de résultats ou autre support papier ou électronique). Si problème contacter vos responsables de division.

10 - Journée n° 3 : Cette journée du samedi 25 novembre 2023 non inscrite dans le calendrier permet de reporter et donc jouer des rencontres si nécessaire, (Voir §. 1.4 du règlement).

## Calendrier des rencontres

**E 2024 53 L0 0370 014 – DEP HIVER DAMES EQUIPES 2024**

### DIVISION 1 – POULE A

Responsable : LE BERRE Yann - [yannleberre@wanadoo.fr](mailto:yannleberre@wanadoo.fr) - 07 66 29 17 08

#### Journée 1 - 11/11/2023

53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 2 \* / 53 37 0366 AS. FONDETTES 2  
 53 37 0051 US. ST PIERRE 2 \* / 53 37 0043 ACA Tennis 1  
 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 1 \* / 53 37 0566 AS CHANCEAUX 1

#### Journée 2 - 18/11/2023

53 37 0366 AS. FONDETTES 2 \* / 53 37 0051 US. ST PIERRE 2  
 53 37 0566 AS CHANCEAUX 1 \* / 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 2  
 53 37 0043 ACA Tennis 1 \* / 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 1

#### Journée 3 - 02/12/2023

53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 1 \* / 53 37 0051 US. ST PIERRE 2  
 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 2 \* / 53 37 0043 ACA Tennis 1  
 53 37 0366 AS. FONDETTES 2 \* / 53 37 0566 AS CHANCEAUX 1

#### Journée 4 - 09/12/2023

53 37 0043 ACA Tennis 1 \* / 53 37 0566 AS CHANCEAUX 1  
 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 1 \* / 53 37 0366 AS. FONDETTES 2  
 53 37 0051 US. ST PIERRE 2 \* / 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 2

#### Journée 5 - 16/12/2023

53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 2 \* / 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 1  
 53 37 0366 AS. FONDETTES 2 \* / 53 37 0043 ACA Tennis 1  
 53 37 0566 AS CHANCEAUX 1 \* / 53 37 0051 US. ST PIERRE 2

53 37 0043	ACA Tennis 1	CADE	François	06 07 72 99 97	francois.cade@laposte.net
53 37 0051	US. ST PIERRE 2	GADREAU	Sylvie	07 61 84 74 95	sissi.gadreau@wanadoo.fr
53 37 0147	TC. MEMBROLLAIS 2	STIEN	Jean-Louis	06 15 50 44 68	jeanlouis.stien@sfr.fr
53 37 0366	AS. FONDETTES 2	BOUE GAUTARD	Jessica	06 17 55 48 71	mailtojess@free.fr
53 37 0386	TC. BALLAN MIRE 1	BONNET	Alexandra	06 31 47 04 89	alexandra.bnt07@gmail.com
53 37 0566	AS CHANCEAUX 1	CECCALDI	Karine	06 78 52 16 67	karinececcaldi37@gmail.com

### EXTRAIT DU REGLEMENT

(règlement complet de la compétition sur le site du Comité : <https://cdttennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>)

**1 – Date limite prise de licence : 10 novembre 2023**

**2 – Joueuses NvEQ : En Division Excellence, la participation des joueuses NvEQ (nouvellement équipe) est limitée à 2 joueuses lors de chaque rencontre (Cf. § 2.2 du règlement).**

#### 3 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double : simple 1, simple, 2 simple 3, puis le double..

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches.

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu et point décisifs dans toutes les manches**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points. Application de la procédure « No Advantage » dite No Ad.**

**4 – Abandon :** Un abandon en cours d'échauffement est assimilé à une défaite de la joueuse par WO.

**5 – Forfait équipe :** En cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions. Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes et du forfait d'une de ces équipes, voir § 2.1 du règlement.

**6 – Report rencontre :** Pour toute demande de report de la date d'une rencontre, **un email doit être envoyé au responsable** de la division avec **copie au capitaine adverse** (voir § 5.3 du règlement). En cas de tenue d'une rencontre reportée, attention à la composition des équipes.

**7 – Classement pris en compte** est celui du dernier classement mensuel connu le jour du match

**8 - Composition des équipes :** voir § 2.4 du règlement.

**9 - Feuille de match :** Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant dans les 48h00 max suivant la date programmée de la rencontre. Conserver un exemplaire papier des résultats de cette dernière (Feuille de saisie de résultats ou autre support papier ou électronique). Si problème contacter vos responsables de division.

**10 - Journée n° 3 :** Cette journée du samedi 25 novembre 2023 non inscrite dans le calendrier permet de reporter et donc jouer des rencontres si nécessaire, (Voir §. 1.4 du règlement).

## Calendrier des rencontres

**E 2024 53 L0 0370 014 – DEP HIVER DAMES EQUIPES 2024**

### DIVISION 1 – POULE B

Responsable : LE BERRE Yann - [yannleberre@wanadoo.fr](mailto:yannleberre@wanadoo.fr) - 07 66 29 17 08

#### Journée 1 - 11/11/2023

53 37 0044 USE. AVOINE 1 \* / 53 37 0332 TC. VERNOU 1  
 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1 \* / 53 37 0343 US. CHAMBRAY 2  
 53 37 0366 AS. FONDETTES 1 \* / 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 1

#### Journée 2 - 18/11/2023

53 37 0332 TC. VERNOU 1 \* / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1  
 53 37 0343 US. CHAMBRAY 2 \* / 53 37 0366 AS. FONDETTES 1  
 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 1 \* / 53 37 0044 USE. AVOINE 1

#### Journée 3 - 02/12/2023

53 37 0044 USE. AVOINE 1 \* / 53 37 0343 US. CHAMBRAY 2  
 53 37 0366 AS. FONDETTES 1 \* / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1  
 53 37 0332 TC. VERNOU 1 \* / 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 1

#### Journée 4 - 09/12/2023

53 37 0343 US. CHAMBRAY 2 \* / 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 1  
 53 37 0366 AS. FONDETTES 1 \* / 53 37 0332 TC. VERNOU 1  
 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1 \* / 53 37 0044 USE. AVOINE 1

#### Journée 5 - 16/12/2023

53 37 0332 TC. VERNOU 1 \* / 53 37 0343 US. CHAMBRAY 2  
 53 37 0044 USE. AVOINE 1 \* / 53 37 0366 AS. FONDETTES 1  
 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 1 \* / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1

53 37 0044	USE. AVOINE 1	LOUX	Claire	06 51 60 15 29	louxclaire@gmail.com
53 37 0217	ES VILLE AUX DA 1	BOUYE	Lucy	06 29 34 00 76	lucybouye@hotmail.fr
53 37 0332	TC. VERNOU 1	TEXIER	Sébastien	06 84 50 19 94	sebtex@hotmail.fr
53 37 0343	US. CHAMBRAY 2	BETIN	Stéphanie	06 74 99 49 51	betin.stephanie@wanadoo.fr
53 37 0366	AS. FONDETTES 1	BRUGEL	Julie	06 26 61 96 30	julie.brugel@gmail.com
53 37 0653	T GÂTINE-CHOISILLES 1	VIVION	Fabienne	06 62 48 35 29	patrick.vivion@wanadoo.fr

### EXTRAIT DU REGLEMENT

(règlement complet de la compétition sur le site du Comité : <https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>)

1 – Date limite prise de licence : **10 novembre 2023**

2 – Joueuses NvEQ : **En Division Excellence, la participation des joueuses NvEQ (nouvellement équipe) est limitée à 2 joueuses lors de chaque rencontre (Cf. § 2.2 du règlement).**

#### 3 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double : simple 1, simple, 2 simple 3, puis le double.

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches.

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu et point décisifs dans toutes les manches**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points. Application de la procédure « No Advantage » dite No Ad.**

4 – Abandon : Un abandon en cours d'échauffement est assimilé à une défaite de la joueuse par WO.

5 – Forfait équipe : En cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions. Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes et du forfait d'une de ces équipes, voir § 2.1 du règlement.

6 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date d'une rencontre, **un email doit être envoyé au responsable** de la division avec **copie au capitaine adverse** (voir § 5.3 du règlement). En cas de tenue d'une rencontre reportée, attention à la composition des équipes.

7 – Classement pris en compte est celui du dernier classement mensuel connu le jour du match

8 - Composition des équipes : voir § 2.4 du règlement.

9 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant dans les 48h00 max suivant la date programmée de la rencontre. Conserver un exemplaire papier des résultats de cette dernière (Feuille de saisie de résultats ou autre support papier ou électronique). Si problème contacter vos responsables de division.

10 - Journée n° 3 : Cette journée du samedi 25 novembre 2023 non inscrite dans le calendrier permet de reporter et donc jouer des rencontres si nécessaire, (Voir §. 1.4 du règlement).

## Calendrier des rencontres

**E 2024 53 L0 0370 014 – DEP HIVER DAMES EQUIPES 2024**

### DIVISION 2 – POULE A

Responsable : USAL Yves - [yves.usal@cdtennis37.fr](mailto:yves.usal@cdtennis37.fr) - 06 72 38 32 11

#### Journée 1 - 11/11/2023

53 37 0343 US. CHAMBRAY 3 \* / 53 37 0415 TC MANTHELAN 1  
 53 37 0478 AS. VERETZ 1 \* / 53 37 0189 TC ESVRES 1  
 53 37 0339 ASS TENNIS DU PAYS DE RACAN 1 \* / 53 37 0560 AZAY TC. 1

#### Journée 2 - 18/11/2023

53 37 0415 TC MANTHELAN 1 \* / 53 37 0478 AS. VERETZ 1  
 53 37 0560 AZAY TC. 1 \* / 53 37 0343 US. CHAMBRAY 3  
 53 37 0189 TC ESVRES 1 \* / 53 37 0339 ASSOCIATION TENNIS DU PAYS DE RACAN 1

#### Journée 3 - 02/12/2023

53 37 0339 ASS TENNIS DU PAYS DE RACAN 1 \* / 53 37 0478 AS. VERETZ 1  
 53 37 0343 US. CHAMBRAY 3 \* / 53 37 0189 TC ESVRES 1  
 53 37 0415 TC MANTHELAN 1 \* / 53 37 0560 AZAY TC. 1

#### Journée 4 - 09/12/2023

53 37 0189 TC ESVRES 1 \* / 53 37 0560 AZAY TC. 1  
 53 37 0339 ASS TENNIS DU PAYS DE RACAN 1 \* / 53 37 0415 TC MANTHELAN 1  
 53 37 0478 AS. VERETZ 1 \* / 53 37 0343 US. CHAMBRAY 3

#### Journée 5 - 16/12/2023

53 37 0343 US. CHAMBRAY 3 \* / 53 37 0339 ASSOCIATION TENNIS DU PAYS DE RACAN 1  
 53 37 0415 TC MANTHELAN 1 \* / 53 37 0189 TC ESVRES 1  
 53 37 0560 AZAY TC. 1 \* / 53 37 0478 AS. VERETZ 1

53 37 0189	TC ESVRES 1	MABILEAU	ANNABELLE	06 69 66 04 62	annabelle.mabileau@yahoo.fr
53 37 0339	ASS TENNIS DU PAYS DE RACAN 1	VINCENT	Patricia	06 42 85 96 57	vincentpatricia@orange.fr
53 37 0343	US. CHAMBRAY 3	COMIN	Julie	06 79 45 68 00	tchoupy37@gmail.com
53 37 0415	TC MANTHELAN 1	LIGERON	Magali	06 66 57 92 22	Magligeron@gmail.com
53 37 0478	AS. VERETZ 1	SAUBLET	Anais	06 30 87 13 59	anais.saublet@gmail.com
53 37 0560	AZAY TC. 1	ESTEL	Solene	06 87 11 20 22	solenerobert@wanadoo.fr

### EXTRAIT DU REGLEMENT

(règlement complet de la compétition sur le site du Comité : <https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>)

1 – Date limite prise de licence : **10 novembre 2023**

2 – Joueuses NvEQ : **En Division Excellence, la participation des joueuses NvEQ (nouvellement équipe) est limitée à 2 joueuses lors de chaque rencontre (Cf. § 2.2 du règlement).**

#### 3 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double : simple 1, simple, 2 simple 3, puis le double.

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches.

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu et point décisifs dans toutes les manches**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points. Application de la procédure « No Advantage » dite No Ad.**

4 – Abandon : Un abandon en cours d'échauffement est assimilé à une défaite de la joueuse par WO.

5 – Forfait équipe : En cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions. Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes et du forfait d'une de ces équipes, voir § 2.1 du règlement.

6 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date d'une rencontre, **un email doit être envoyé au responsable** de la division avec **copie au capitaine adverse** (voir § 5.3 du règlement). En cas de tenue d'une rencontre reportée, attention à la composition des équipes.

7 – Classement pris en compte est celui du dernier classement mensuel connu le jour du match

8 - Composition des équipes : voir § 2.4 du règlement.

9 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant dans les 48h00 max suivant la date programmée de la rencontre. Conserver un exemplaire papier des résultats de cette dernière (Feuille de saisie de résultats ou autre support papier ou électronique). Si problème contacter vos responsables de division.

10 - Journée n° 3 : Cette journée du samedi 25 novembre 2023 non inscrite dans le calendrier permet de reporter et donc jouer des rencontres si nécessaire, (Voir §. 1.4 du règlement).

## Calendrier des rencontres

E 2024 53 L0 0370 014 – DEP HIVER DAMES EQUIPES 2024

### DIVISION 2 – POULE B

Responsable : USAL Yves - [yves.usal@cdtennis37.fr](mailto:yves.usal@cdtennis37.fr) - 06 72 38 32 11

#### Journée 1 - 11/11/2023

53 37 0420 JS. METTRAY 1 \* / 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 1  
 53 37 0050 TC. LOCHOIS 1 \* / 53 37 0317 ATG. TOURS 2  
 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 2 \* / 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 1

#### Journée 2 - 18/11/2023

53 37 0577 ASS LARCAY TENN 1 \* / 53 37 0050 TC. LOCHOIS 1  
 53 37 0317 ATG. TOURS 2 \* / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 2  
 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 1 \* / 53 37 0420 JS. METTRAY 1

#### Journée 3 - 02/12/2023

53 37 0420 JS. METTRAY 1 \* / 53 37 0317 ATG. TOURS 2  
 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 2 \* / 53 37 0050 TC. LOCHOIS 1  
 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 1 \* / 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 1

#### Journée 4 - 09/12/2023

53 37 0317 ATG. TOURS 2 \* / 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 1  
 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 2 \* / 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 1  
 53 37 0050 TC. LOCHOIS 1 \* / 53 37 0420 JS. METTRAY 1

#### Journée 5 - 16/12/2023

53 37 0577 ASS LARCAY TENN 1 \* / 53 37 0317 ATG. TOURS 2  
 53 37 0420 JS. METTRAY 1 \* / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 2  
 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 1 \* / 53 37 0050 TC. LOCHOIS 1

53 37 0050	TC. LOCHOIS 1	TANOUS	Stéphane	06 82 02 58 59	tan37600@gmail.com
53 37 0144	ST AVERTIN TENN 1	AUBERT	Malèk	06 48 28 56 70	malek_trabelsi@live.fr
53 37 0162	AS. MONTLOUIS 2	LEMASSON	Christine	06 16 71 88 47	christinelemasson@orange.fr
53 37 0317	ATG. TOURS 2	FERRAND	Nathalie	06 77 82 78 90	ferrand.nathalie@free.fr
53 37 0420	JS. METTRAY 1	VALLET	Charlène	06 87 21 45 00	charlene-vallet@laposte.net
53 37 0577	ASS LARCAY TENN 1	BREMONT	Mikaël	06 78 18 72 61	mikabremont@hotmail.com

#### EXTRAIT DU REGLEMENT

(règlement complet de la compétition sur le site du Comité : <https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>)

1 – Date limite prise de licence : **10 novembre 2023**

2 – Joueuses NvEQ : **En Division Excellence, la participation des joueuses NvEQ (nouvellement équipe) est limitée à 2 joueuses lors de chaque rencontre (Cf. § 2.2 du règlement).**

#### 3 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double : simple 1, simple, 2 simple 3, puis le double.

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches.

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu et point décisifs dans toutes les manches**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points. Application de la procédure « No Advantage » dite No Ad.**

4 – Abandon : Un abandon en cours d'échauffement est assimilé à une défaite de la joueuse par WO.

5 – Forfait équipe : En cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions. Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes et du forfait d'une de ces équipes, voir § 2.1 du règlement.

6 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date d'une rencontre, **un email doit être envoyé au responsable** de la division avec **copie au capitaine adverse** (voir § 5.3 du règlement). En cas de tenue d'une rencontre reportée, attention à la composition des équipes.

7 – Classement pris en compte est celui du dernier classement mensuel connu le jour du match

8 - Composition des équipes : voir § 2.4 du règlement.

9 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant dans les 48h00 max suivant la date programmée de la rencontre. Conserver un exemplaire papier des résultats de cette dernière (Feuille de saisie de résultats ou autre support papier ou électronique). Si problème contacter vos responsables de division.

10 - Journée n° 3 : Cette journée du samedi 25 novembre 2023 non inscrite dans le calendrier permet de reporter et donc jouer des rencontres si nécessaire, (Voir §. 1.4 du règlement).

## Calendrier des rencontres

E 2024 53 L0 0370 014 – DEP HIVER DAMES EQUIPES 2024

### DIVISION 2 – POULE C

Responsable : USAL Yves - [yves.usal@cdtennis37.fr](mailto:yves.usal@cdtennis37.fr) - 06 72 38 32 11

#### Journée 1 - 11/11/2023

53 37 0047 TC. CHINON 1 \* / 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 1  
 53 37 0664 VILLEDOMER TC. 1 \* / 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 1  
 53 37 0195 TC. STE MAURE 1 \* / 53 37 0570 ES. OESIENNE 1

#### Journée 2 - 18/11/2023

53 37 0777 TC. CHAMBOURG 1 \* / 53 37 0664 VILLEDOMER TC. 1  
 53 37 0570 ES. OESIENNE 1 \* / 53 37 0047 TC. CHINON 1  
 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 1 \* / 53 37 0195 TC. STE MAURE 1

#### Journée 3 - 02/12/2023

53 37 0195 TC. STE MAURE 1 \* / 53 37 0664 VILLEDOMER TC. 1  
 53 37 0047 TC. CHINON 1 \* / 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 1  
 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 1 \* / 53 37 0570 ES. OESIENNE 1

#### Journée 4 - 09/12/2023

53 37 0045 ES. BOURGUEIL 1 \* / 53 37 0570 ES. OESIENNE 1  
 53 37 0195 TC. STE MAURE 1 \* / 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 1  
 53 37 0664 VILLEDOMER TC. 1 \* / 53 37 0047 TC. CHINON 1

#### Journée 5 - 16/12/2023

53 37 0047 TC. CHINON 1 \* / 53 37 0195 TC. STE MAURE 1  
 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 1 \* / 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 1  
 53 37 0570 ES. OESIENNE 1 \* / 53 37 0664 VILLEDOMER TC. 1

53 37 0045	ES. BOURGUEIL 1	DELACHAUX	Philippine	06 42 98 35 52	p.delachaux@gmail.com
53 37 0047	TC. CHINON 1	DION	Anna	06 35 21 96 17	anna.dion.berton@gmail.com
53 37 0195	TC. STE MAURE 1	SECHER	Agnes	06 31 84 84 72	agnes.secher@orange.fr
53 37 0570	ES. OESIENNE 1	MARGERIS	charlotte	06 86 20 25 11	charlottesmargeris14@hotmail.fr
53 37 0664	VILLEDOMER TC. 1	BELLANGER	Sylvie	06 60 07 35 08	sylvie.bellanger31@orange.fr
53 37 0777	TC. CHAMBOURG 1	ANTIGNY	Frédéric	06 68 18 57 14	le-haut-luain@live.fr

### EXTRAIT DU REGLEMENT

(règlement complet de la compétition sur le site du Comité : <https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/> )

1 – Date limite prise de licence : **10 novembre 2023**

2 – Joueuses NvEQ : **En Division Excellence, la participation des joueuses NvEQ (nouvellement équipe) est limitée à 2 joueuses lors de chaque rencontre (Cf. § 2.2 du règlement).**

#### 3 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double : simple 1, simple, 2 simple 3, puis le double.

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches.

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu et point décisifs dans toutes les manches**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points. Application de la procédure « No Advantage » dite No Ad.**

4 – Abandon : Un abandon en cours d'échauffement est assimilé à une défaite de la joueuse par WO.

5 – Forfait équipe : En cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions. Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes et du forfait d'une de ces équipes, voir § 2.1 du règlement.

6 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date d'une rencontre, **un email doit être envoyé au responsable** de la division avec **copie au capitaine adverse** (voir § 5.3 du règlement). En cas de tenue d'une rencontre reportée, attention à la composition des équipes.

7 – Classement pris en compte est celui du dernier classement mensuel connu le jour du match

8 - Composition des équipes : voir § 2.4 du règlement.

9 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant dans les 48h00 max suivant la date programmée de la rencontre. Conserver un exemplaire papier des résultats de cette dernière (Feuille de saisie de résultats ou autre support papier ou électronique). Si problème contacter vos responsables de division.

10 - Journée n° 3 : Cette journée du samedi 25 novembre 2023 non inscrite dans le calendrier permet de reporter et donc jouer des rencontres si nécessaire, (Voir §. 1.4 du règlement).

## Calendrier des rencontres

E 2024 53 L0 0370 014 – DEP HIVER DAMES EQUIPES 2024

### DIVISION 2 – POULE D

Responsable : USAL Yves - [yves.usal@cdtennis37.fr](mailto:yves.usal@cdtennis37.fr) - 06 72 38 32 11

#### Journée 1 - 11/11/2023

53 37 0263 AS.MONTS 1 \* / 53 37 0532 TC. CHAPELLOIS 1  
 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 1 \* / 53 37 0119 TC. VAL INDRE 1  
 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 1 \* / 53 37 0063 T BLERE VDC 1

#### Journée 2 - 18/11/2023

53 37 0532 TC. CHAPELLOIS 1 \* / 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 1  
 53 37 0119 TC. VAL INDRE 1 \* / 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 1  
 53 37 0063 T BLERE VDC 1 \* / 53 37 0263 AS.MONTS 1

#### Journée 3 - 02/12/2023

53 37 0263 AS.MONTS 1 \* / 53 37 0119 TC. VAL INDRE 1  
 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 1 \* / 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 1  
 53 37 0532 TC. CHAPELLOIS 1 \* / 53 37 0063 T BLERE VDC 1

#### Journée 4 - 09/12/2023

53 37 0119 TC. VAL INDRE 1 \* / 53 37 0063 T BLERE VDC 1  
 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 1 \* / 53 37 0532 TC. CHAPELLOIS 1  
 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 1 \* / 53 37 0263 AS.MONTS 1

#### Journée 5 - 16/12/2023

53 37 0532 TC. CHAPELLOIS 1 \* / 53 37 0119 TC. VAL INDRE 1  
 53 37 0263 AS.MONTS 1 \* / 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 1  
 53 37 0063 T BLERE VDC 1 \* / 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 1

53 37 0063	T BLERE VDC 1	HOULIER	Christine	06 63 37 90 41	batideco37@gmail.com
53 37 0119	TC. VAL INDRE 1	DAMERVALLE	Alice	06 18 93 64 97	a.damervalle@yahoo.fr
53 37 0263	AS.MONTS 1	DELINGETTE	Alice	06 61 82 81 44	alice.morgan25@gmail.com
53 37 0418	AS. ROCHECORBON 1	DRAN	Philippe	06 23 52 07 95	fifi-om-tfc-37@live.fr
53 37 0532	TC. CHAPELLOIS 1	CHEVALIER	Isabelle	06 43 65 73 02	isabelle.chevalier02330445@orange.fr
53 37 0704	SAVONNIERES TC. 1	ASCIAK	Gilles	06 70 64 04 01	gillesasciak@free.fr

#### EXTRAIT DU REGLEMENT

(règlement complet de la compétition sur le site du Comité : <https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/> )

1 – Date limite prise de licence : **10 novembre 2023**

2 – Joueuses NvEQ : **En Division Excellence, la participation des joueuses NvEQ (nouvellement équipe) est limitée à 2 joueuses lors de chaque rencontre (Cf. § 2.2 du règlement).**

#### 3 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double : simple 1, simple, 2 simple 3, puis le double.

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches.

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu et point décisifs dans toutes les manches**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points. Application de la procédure « No Advantage » dite No Ad.**

4 – Abandon : Un abandon en cours d'échauffement est assimilé à une défaite de la joueuse par WO.

5 – Forfait équipe : En cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions. Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes et du forfait d'une de ces équipes, voir § 2.1 du règlement.

6 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date d'une rencontre, **un email doit être envoyé au responsable** de la division avec **copie au capitaine adverse** (voir § 5.3 du règlement). En cas de tenue d'une rencontre reportée, attention à la composition des équipes.

7 – Classement pris en compte est celui du dernier classement mensuel connu le jour du match

8 - Composition des équipes : voir § 2.4 du règlement.

9 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant dans les 48h00 max suivant la date programmée de la rencontre. Conserver un exemplaire papier des résultats de cette dernière (Feuille de saisie de résultats ou autre support papier ou électronique). Si problème contacter vos responsables de division.

10 - Journée n° 3 : Cette journée du samedi 25 novembre 2023 non inscrite dans le calendrier permet de reporter et donc jouer des rencontres si nécessaire, (Voir §. 1.4 du règlement).

## Calendrier des rencontres

E 2024 53 L0 0370 014 – DEP HIVER DAMES EQUIPES 2024

### DIVISION 3 – POULE A

Responsable : GUIBERT Pascal - [guibert.pascal@laposte.net](mailto:guibert.pascal@laposte.net) - 07 78 64 38 69

#### Journée 1 - 11/11/2023

53 37 0044 USE. AVOINE 2 \* / 53 37 0118 CASTELRENAU. TC 1  
 53 37 0505 TRUYES CORMERY 1 \* / 53 37 0463 TC. MONNAIE 1  
 53 37 0242 TC. LA RICHE. 1 Exempte

#### Journée 2 - 18/11/2023

53 37 0463 TC. MONNAIE 1 Exempte  
 53 37 0118 CASTELRENAU. TC 1 \* / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 1  
 53 37 0044 USE. AVOINE 2 \* / 53 37 0505 TRUYES CORMERY 1

#### Journée 3 - 02/12/2023

53 37 0463 TC. MONNAIE 1 \* / 53 37 0118 CASTELRENAU. TC 1  
 53 37 0242 TC. LA RICHE. 1 \* / 53 37 0044 USE. AVOINE 2  
 53 37 0505 TRUYES CORMERY 1 Exempte

#### Journée 4 - 09/12/2023

53 37 0118 CASTELRENAU. TC 1 Exempte  
 53 37 0463 TC. MONNAIE 1 \* / 53 37 0044 USE. AVOINE 2  
 53 37 0505 TRUYES CORMERY 1 \* / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 1

#### Journée 5 - 16/12/2023

53 37 0242 TC. LA RICHE. 1 \* / 53 37 0463 TC. MONNAIE 1  
 53 37 0118 CASTELRENAU. TC 1 \* / 53 37 0505 TRUYES CORMERY 1  
 53 37 0044 USE. AVOINE 2 Exempte

53 37 0044	USE. AVOINE 2	PIMBERT	Marianne	06 10 75 76 88	marianne.servoise@yahoo.fr
53 37 0118	CASTELRENAU. TC 1	GIRAUDON	Laure	06 08 62 67 68	familygiraudon37@gmail.com
53 37 0242	TC. LA RICHE. 1	BUREAU	Audrey	06 72 41 32 34	aud_bubu@hotmail.fr
53 37 0463	TC. MONNAIE 1	LEFAY	Isabelle	06 15 75 55 68	coeffardisabelle@yahoo.fr
53 37 0505	TRUYES CORMERY 1	BOURGUIGNON	Emmanuelle	06 04 15 70 33	famille.bourguignon@cegetel.net

### EXTRAIT DU REGLEMENT

(règlement complet de la compétition sur le site du Comité : <https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>)

1 – Date limite prise de licence : **10 novembre 2023**

2 – Joueuses NvEQ : **En Division Excellence, la participation des joueuses NvEQ (nouvellement équipe) est limitée à 2 joueuses lors de chaque rencontre (Cf. § 2.2 du règlement).**

#### 3 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double : simple 1, simple, 2 simple 3, puis le double.

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches.

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu et point décisifs dans toutes les manches**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points. Application de la procédure « No Advantage » dite No Ad.**

4 – Abandon : Un abandon en cours d'échauffement est assimilé à une défaite de la joueuse par WO.

5 – Forfait équipe : En cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions. Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes et du forfait d'une de ces équipes, voir § 2.1 du règlement.

6 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date d'une rencontre, **un email doit être envoyé au responsable** de la division avec **copie au capitaine adverse** (voir § 5.3 du règlement). En cas de tenue d'une rencontre reportée, attention à la composition des équipes.

7 – Classement pris en compte est celui du dernier classement mensuel connu le jour du match

8 - Composition des équipes : voir § 2.4 du règlement.

9 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant dans les 48h00 max suivant la date programmée de la rencontre. Conserver un exemplaire papier des résultats de cette dernière (Feuille de saisie de résultats ou autre support papier ou électronique). Si problème contacter vos responsables de division.

10 - Journée n° 3 : Cette journée du samedi 25 novembre 2023 non inscrite dans le calendrier permet de reporter et donc jouer des rencontres si nécessaire, (Voir §. 1.4 du règlement).

## Calendrier des rencontres

**E 2024 53 L0 0370 014 – DEP HIVER DAMES EQUIPES 2024**

### DIVISION 3 – POULE B

Responsable : GUIBERT Pascal - [guibert.pascal@laposte.net](mailto:guibert.pascal@laposte.net) - 07 78 64 38 69

#### Journée 1 - 11/11/2023

53 37 0043 ACA Tennis 2 Exempte  
 53 37 0366 AS. FONDETTES 3 \* / 53 37 0155 TC. VOUVRAY 1  
 53 37 0560 AZAY TC. 2 \* / 53 37 0437 NICOLAISIEN. US 1

#### Journée 2 - 18/11/2023

53 37 0366 AS. FONDETTES 3 \* / 53 37 0560 AZAY TC. 2  
 53 37 0155 TC. VOUVRAY 1 \* / 53 37 0043 ACA Tennis 2  
 53 37 0437 NICOLAISIEN. US 1 Exempte

#### Journée 3 - 02/12/2023

53 37 0560 AZAY TC. 2 Exempte  
 53 37 0043 ACA Tennis 2 \* / 53 37 0366 AS. FONDETTES 3  
 53 37 0437 NICOLAISIEN. US 1 \* / 53 37 0155 TC. VOUVRAY 1

#### Journée 4 - 09/12/2023

53 37 0437 NICOLAISIEN. US 1 \* / 53 37 0366 AS. FONDETTES 3  
 53 37 0043 ACA Tennis 2 \* / 53 37 0560 AZAY TC. 2  
 53 37 0155 TC. VOUVRAY 1 Exempte

#### Journée 5 - 16/12/2023

53 37 0366 AS. FONDETTES 3 Exempte  
 53 37 0155 TC. VOUVRAY 1 \* / 53 37 0560 AZAY TC. 2  
 53 37 0043 ACA Tennis 2 \* / 53 37 0437 NICOLAISIEN. US 1

53 37 0043	ACA Tennis 2	CADE	François	06 07 72 99 97	francois.cade@laposte.net
53 37 0155	TC. VOUVRAY 1	BAPT	delphine	06 89 29 30 02	d-bapt@orange.fr
53 37 0366	AS. FONDETTES 3	VIGREUX	Sabine	06 80 48 34 82	sabinevig@aol.com
53 37 0437	NICOLAISIEN. US 1	TREMBLAY	Melanie	06 81 03 54 95	una_mariposa@hotmail.fr
53 37 0560	AZAY TC. 2	ESTEL	Solene	06 87 11 20 22	solenerobert@wanadoo.fr

#### EXTRAIT DU REGLEMENT

(règlement complet de la compétition sur le site du Comité : <https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>)

**1 – Date limite prise de licence : 10 novembre 2023**

**2 – Joueuses NvEQ : En Division Excellence, la participation des joueuses NvEQ (nouvellement équipe) est limitée à 2 joueuses lors de chaque rencontre (Cf. § 2.2 du règlement).**

#### 3 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double : simple 1, simple, 2 simple 3, puis le double.

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches.

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu et point décisifs dans toutes les manches**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**. Application de la procédure « **No Advantage** » dite **No Ad**.

**4 – Abandon** : Un abandon en cours d'échauffement est assimilé à une défaite de la joueuse par WO.

**5 – Forfait équipe** : En cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions. Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes et du forfait d'une de ces équipes, voir § 2.1 du règlement.

**6 – Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date d'une rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie au capitaine adverse (voir § 5.3 du règlement). En cas de tenue d'une rencontre reportée, attention à la composition des équipes.

**7 – Classement pris en compte** est celui du dernier classement mensuel connu le jour du match

**8 - Composition des équipes** : voir § 2.4 du règlement.

**9 - Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant dans les 48h00 max suivant la date programmée de la rencontre. Conserver un exemplaire papier des résultats de cette dernière (Feuille de saisie de résultats ou autre support papier ou électronique). Si problème contacter vos responsables de division.

**10 - Journée n° 3** : Cette journée du samedi 25 novembre 2023 non inscrite dans le calendrier permet de reporter et donc jouer des rencontres si nécessaire, (Voir §. 1.4 du règlement).

## Calendrier des rencontres

**E 2024 53 L0 0370 014 – DEP HIVER DAMES EQUIPES 2024**

### DIVISION 3 – POULE C

Responsable : GUBERT Pascal - [guibert.pascal@laposte.net](mailto:guibert.pascal@laposte.net) - 07 78 64 38 69

#### Journée 1 - 11/11/2023

53 37 0415 TC MANTHELAN 2 \* / 53 37 0566 AS CHANCEAUX 2  
 53 37 0346 TC. ATTEGIEN 1 \* / 53 37 0212 RS. ST CYR 1  
 53 37 0195 TC. STE MAURE 2 Exempte

#### Journée 2 - 18/11/2023

53 37 0566 AS CHANCEAUX 2 Exempte  
 53 37 0212 RS. ST CYR 1 \* / 53 37 0195 TC. STE MAURE 2  
 53 37 0346 TC. ATTEGIEN 1 \* / 53 37 0415 TC MANTHELAN 2

#### Journée 3 - 02/12/2023

53 37 0566 AS CHANCEAUX 2 \* / 53 37 0212 RS. ST CYR 1  
 53 37 0195 TC. STE MAURE 2 \* / 53 37 0346 TC. ATTEGIEN 1  
 53 37 0415 TC MANTHELAN 2 Exempte

#### Journée 4 - 09/12/2023

53 37 0212 RS. ST CYR 1 Exempte  
 53 37 0566 AS CHANCEAUX 2 \* / 53 37 0346 TC. ATTEGIEN 1  
 53 37 0415 TC MANTHELAN 2 \* / 53 37 0195 TC. STE MAURE 2

#### Journée 5 - 16/12/2023

53 37 0195 TC. STE MAURE 2 \* / 53 37 0566 AS CHANCEAUX 2  
 53 37 0212 RS. ST CYR 1 \* / 53 37 0415 TC MANTHELAN 2  
 53 37 0346 TC. ATTEGIEN 1 Exempte

53 37 0195	TC. STE MAURE 2	ROCARD	Mireille		fabricerocard@orange.fr
53 37 0212	RS. ST CYR 1	HEYNDRIKX	Mathieu	06 75 20 27 38	mathieuhdx@gmail.com
53 37 0346	TC. ATTEGIEN 1	PINCON	OLIVIER	06 34 66 14 31	pincon.stephanie@sfr.fr
53 37 0415	TC MANTHELAN 2	MOURU	Maryse	06 50 25 11 46	maryse.mouru@orange.fr
53 37 0566	AS CHANCEAUX 2	PONCHART	Françoise	06 88 17 68 73	fr-ponchart@orange.fr

### EXTRAIT DU REGLEMENT

(règlement complet de la compétition sur le site du Comité : <https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>)

**1 – Date limite prise de licence : 10 novembre 2023**

**2 – Joueuses NvEQ : En Division Excellence, la participation des joueuses NvEQ (nouvellement équipe) est limitée à 2 joueuses lors de chaque rencontre (Cf. § 2.2 du règlement).**

#### 3 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double : simple 1, simple, 2 simple 3, puis le double.

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches.

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu et point décisifs dans toutes les manches**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**. Application de la procédure « **No Advantage** » dite **No Ad**.

**4 – Abandon** : Un abandon en cours d'échauffement est assimilé à une défaite de la joueuse par WO.

**5 – Forfait équipe** : En cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions. Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes et du forfait d'une de ces équipes, voir § 2.1 du règlement.

**6 – Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date d'une rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie au capitaine adverse (voir § 5.3 du règlement). En cas de tenue d'une rencontre reportée, attention à la composition des équipes.

**7 – Classement pris en compte** est celui du dernier classement mensuel connu le jour du match

**8 - Composition des équipes** : voir § 2.4 du règlement.

**9 - Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant dans les 48h00 max suivant la date programmée de la rencontre. Conserver un exemplaire papier des résultats de cette dernière (Feuille de saisie de résultats ou autre support papier ou électronique). Si problème contacter vos responsables de division.

**10 - Journée n° 3** : Cette journée du samedi 25 novembre 2023 non inscrite dans le calendrier permet de reporter et donc jouer des rencontres si nécessaire, (Voir §. 1.4 du règlement).

## Calendrier des rencontres

**E 2024 53 L0 0370 014 – DEP HIVER DAMES EQUIPES 2024**

### DIVISION 3 – POULE D

Responsable : GUBERT Pascal - [guibert.pascal@laposte.net](mailto:guibert.pascal@laposte.net) - 07 78 64 38 69

#### Journée 1 - 11/11/2023

53 37 0664 VILLEDOMER TC. 2 Exempte  
 53 37 0050 TC. LOCHOIS 2 \* / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 2  
 53 37 0323 US GENILLE 1 \* / 53 37 0715 TC CINQ MARS 1

#### Journée 2 - 18/11/2023

53 37 0050 TC. LOCHOIS 2 \* / 53 37 0323 US GENILLE 1  
 53 37 0242 TC. LA RICHE. 2 \* / 53 37 0664 VILLEDOMER TC. 2  
 53 37 0715 TC CINQ MARS 1 Exempte

#### Journée 3 - 02/12/2023

53 37 0323 US GENILLE 1 Exempte  
 53 37 0715 TC CINQ MARS 1 \* / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 2  
 53 37 0664 VILLEDOMER TC. 2 \* / 53 37 0050 TC. LOCHOIS 2

#### Journée 4 - 09/12/2023

53 37 0715 TC CINQ MARS 1 \* / 53 37 0050 TC. LOCHOIS 2  
 53 37 0323 US GENILLE 1 \* / 53 37 0664 VILLEDOMER TC. 2  
 53 37 0242 TC. LA RICHE. 2 Exempte

#### Journée 5 - 16/12/2023

53 37 0050 TC. LOCHOIS 2 Exempte  
 53 37 0242 TC. LA RICHE. 2 \* / 53 37 0323 US GENILLE 1  
 53 37 0664 VILLEDOMER TC. 2 \* / 53 37 0715 TC CINQ MARS 1

53 37 0050	TC. LOCHOIS 2	TANOUS	Stéphane	06 82 02 58 59	tan37600@gmail.com
53 37 0242	TC. LA RICHE. 2	DANGOUMAU	AUDREY	07 60 16 80 71	audrey.dangoumau@gmail.com
53 37 0323	US GENILLE 1	BENOIT	Camille	06 61 87 24 14	camille.benoit37@gmail.com
53 37 0664	VILLEDOMER TC. 2	BELLANGER	Sylvie	06 60 07 35 08	sylvie.bellanger31@orange.fr
53 37 0715	TC CINQ MARS 1	DUVAL	Antony	06 67 98 72 39	bourseman@hotmail.fr

#### EXTRAIT DU REGLEMENT

(règlement complet de la compétition sur le site du Comité : <https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>)

**1 – Date limite prise de licence : 10 novembre 2023**

**2 – Joueuses NvEQ : En Division Excellence, la participation des joueuses NvEQ (nouvellement équipe) est limitée à 2 joueuses lors de chaque rencontre (Cf. § 2.2 du règlement).**

#### 3 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double : simple 1, simple, 2 simple 3, puis le double.

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches.

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu et point décisifs dans toutes les manches**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points. Application de la procédure « No Advantage » dite No Ad.**

**4 – Abandon** : Un abandon en cours d'échauffement est assimilé à une défaite de la joueuse par WO.

**5 – Forfait équipe** : En cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions. Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes et du forfait d'une de ces équipes, voir § 2.1 du règlement.

**6 – Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date d'une rencontre, **un email doit être envoyé au responsable** de la division avec **copie au capitaine adverse** (voir § 5.3 du règlement). En cas de tenue d'une rencontre reportée, attention à la composition des équipes.

**7 – Classement pris en compte** est celui du dernier classement mensuel connu le jour du match

**8 - Composition des équipes** : voir § 2.4 du règlement.

**9 - Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant dans les 48h00 max suivant la date programmée de la rencontre. Conserver un exemplaire papier des résultats de cette dernière (Feuille de saisie de résultats ou autre support papier ou électronique). Si problème contacter vos responsables de division.

**10 - Journée n° 3** : Cette journée du samedi 25 novembre 2023 non inscrite dans le calendrier permet de reporter et donc jouer des rencontres si nécessaire, (Voir §. 1.4 du règlement).

## Calendrier des rencontres

E 2024 53 L0 0370 014 – DEP HIVER DAMES EQUIPES 2024

### DIVISION 3 – POULE E

Responsable : GUIBERT Pascal - [guibert.pascal@laposte.net](mailto:guibert.pascal@laposte.net) - 07 78 64 38 69

#### Journée 1 - 11/11/2023

53 37 0047 TC. CHINON 2 \* / 53 37 0715 TC CINQ MARS 2  
 53 37 0173 AS. LUYNES 1 \* / 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 2  
 53 37 0570 ES. OESIENNE 2 \* / 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 2

#### Journée 2 - 18/11/2023

53 37 0715 TC CINQ MARS 2 \* / 53 37 0173 AS. LUYNES 1  
 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 2 \* / 53 37 0570 ES. OESIENNE 2  
 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 2 \* / 53 37 0047 TC. CHINON 2

#### Journée 3 - 02/12/2023

53 37 0570 ES. OESIENNE 2 \* / 53 37 0173 AS. LUYNES 1  
 53 37 0715 TC CINQ MARS 2 \* / 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 2  
 53 37 0047 TC. CHINON 2 \* / 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 2

#### Journée 4 - 09/12/2023

53 37 0570 ES. OESIENNE 2 \* / 53 37 0715 TC CINQ MARS 2  
 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 2 \* / 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 2  
 53 37 0173 AS. LUYNES 1 \* / 53 37 0047 TC. CHINON 2

#### Journée 5 - 16/12/2023

53 37 0047 TC. CHINON 2 \* / 53 37 0570 ES. OESIENNE 2  
 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 2 \* / 53 37 0173 AS. LUYNES 1  
 53 37 0715 TC CINQ MARS 2 \* / 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 2

53 37 0047	TC. CHINON 2	MARTIN	Romain	06 83 52 01 03	romain2937@hotmail.com
53 37 0173	AS. LUYNES 1	ZINGGREBE	Isabelle	06 85 85 10 66	zinggrebeisabelle@gmail.com
53 37 0570	ES. OESIENNE 2	ESPERONNIER	Caroline	06 74 52 61 88	caroline.esperonnier@wanadoo.fr
53 37 0577	ASS LARCAY TENN 2	TARDY	Virginie	07 60 64 15 43	virginie.tardy@edf.fr
53 37 0704	SAVONNIERES TC. 2	ASCIK	Gilles	06 70 64 04 01	gillesasciak@free.fr
53 37 0715	TC CINQ MARS 2	BOIVIN	Estelle	06 72 74 49 44	boivinstl@yahoo.fr

#### EXTRAIT DU REGLEMENT

(règlement complet de la compétition sur le site du Comité : <https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>)

1 – Date limite prise de licence : **10 novembre 2023**

2 – Joueuses NvEQ : **En Division Excellence, la participation des joueuses NvEQ (nouvellement équipe) est limitée à 2 joueuses lors de chaque rencontre (Cf. § 2.2 du règlement).**

#### 3 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double : simple 1, simple, 2 simple 3, puis le double.

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches.

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu et point décisifs dans toutes les manches**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points. Application de la procédure « No Advantage » dite No Ad.**

4 – Abandon : Un abandon en cours d'échauffement est assimilé à une défaite de la joueuse par WO.

5 – Forfait équipe : En cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions. Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes et du forfait d'une de ces équipes, voir § 2.1 du règlement.

6 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date d'une rencontre, **un email doit être envoyé au responsable** de la division avec **copie au capitaine adverse** (voir § 5.3 du règlement). En cas de tenue d'une rencontre reportée, attention à la composition des équipes.

7 – Classement pris en compte est celui du dernier classement mensuel connu le jour du match

8 - Composition des équipes : voir § 2.4 du règlement.

9 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant dans les 48h00 max suivant la date programmée de la rencontre. Conserver un exemplaire papier des résultats de cette dernière (Feuille de saisie de résultats ou autre support papier ou électronique). Si problème contacter vos responsables de division.

10 - Journée n° 3 : Cette journée du samedi 25 novembre 2023 non inscrite dans le calendrier permet de reporter et donc jouer des rencontres si nécessaire, (Voir §. 1.4 du règlement).